

Collision avec les arbres lors d'un atterrissage forcé en compétition

Aéronef	Planeur Rolladen-Schneider LS8 immatriculé D-8881
Date et heure	11 juillet 2013 à 18 h 30 ⁽¹⁾
Exploitant	Privé
Lieu	Saint-Août (36)
Nature du vol	Compétition
Personne à bord	Pilote
Conséquences et dommages	Planeur fortement endommagé

⁽¹⁾Sauf précision contraire, les heures figurant dans ce rapport sont exprimées en heure locale.

CIRCONSTANCES

La pilote effectue un vol de navigation dans le cadre du championnat du monde féminin de vol à voile au départ de l'aérodrome d'Issoudun Le Fay (36). L'objectif est de réaliser un circuit en passant par plusieurs points imposés sur le parcours. Sur la troisième et dernière branche de la navigation, en route vers l'aérodrome d'Issoudun, la pilote rencontre une zone avec peu d'ascendances. Elle tente à plusieurs reprises de reprendre de l'altitude sans succès et décide d'atterrir dans un champ en lisière de forêt. Elle passe à la verticale du champ puis débute le circuit d'atterrissage en survolant la forêt. Au cours du dernier virage, le planeur accroche la cime des arbres et se retrouve suspendu à environ 18 m de hauteur. La pilote attend l'arrivée des secours pour évacuer en sécurité le planeur.

La pilote, âgée de 40 ans, détient une licence de pilote planeur obtenue en 1993. Son expérience était de 1 400 heures de vol dont 42 sur LS8 en 2013 et participait régulièrement aux compétitions depuis 1995.

Le planeur dans le cadre de la compétition est équipé d'un enregistreur de vol. L'analyse du vol met en évidence une perte d'altitude régulière sur la troisième branche de la navigation. La pilote se retrouve à évoluer face au vent et au-dessus d'une zone forestière assez dense. La trajectoire montre également que la pilote a essayé sans succès jusqu'au dernier moment de reprendre de la hauteur.

La pilote indique qu'elle a été surprise par la perte d'ascendance et les turbulences à l'aplomb de la forêt entraînant un taux de descente plus important que prévu lors du circuit d'atterrissage.

CONCLUSION

L'accident résulte de la prise en compte insuffisante des effets de la végétation environnante sur l'aérodynamisme lors du circuit d'atterrissage hors aérodrome.

La décision tardive de la pilote d'interrompre le vol dans le cadre d'une compétition a probablement contribué à l'accident.